

LA DIMENSION ECONOMIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA COOPERATION DECENTRALISEE : QUELLES SYNERGIES ?

Séminaire
Conseil National des Economies Régionales (CNER),
Cités Unies France (CUF),

avec le soutien de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT)

(Format: 80 personnes ; public visé : personnels administratifs des CT, des comités d'expansion économique, des départements ministériels concernés...)

PROGRAMME PREVISIONNEL



La coopération décentralisée
Des échanges au croisement de plusieurs dynamiques

Enjeu du séminaire

Les coopérations décentralisées, dont la plupart s'inscrivent déjà dans la démarche de développement durable, intègrent de plus en plus une dimension économique. De leur côté, les ambitions des comités d'expansion économique, agences locales de développement, CCI..., se portent à l'international (une dizaine d'adhérents du CNER ont déjà des actions d'accompagnement des PME sur le marché global). L'association développement durable - développement économique permet à la coopération décentralisée de laisser une empreinte spécifique, souvent institutionnelle, sur les territoires concernés, sur le plan qualitatif et quantitatif. Le travail consiste alors capitaliser les réussites et échecs dans ce domaine, faire du benchmarking, pour aboutir à une rencontre multi-acteurs productive et efficiente. L'enjeu du séminaire est ainsi de croiser plusieurs dynamiques, par une rencontre d'acteurs de terrain et de techniciens, dont la convergence pourrait-être assurée par la coopération décentralisée.

Problématique

1/ Comment directement ou indirectement des acteurs régionaux du développement et de la coopération (Comités d'expansion, CCI, Clusters, pépinières d'entreprises, agences locales ou régionales de développement, services des relations internationales, services et institutions culturels, sociaux, scientifiques, techniques des collectivités, etc.) en France où implantés à l'étranger, apportent-ils une contribution à l'attractivité, à la compétitivité des collectivités territoriales considérées ?

2/ La planification durable du développement territorial est un nouveau paradigme, qui ne saurait néanmoins exclure des logiques de compétitivité territoriale et de compétition. Comment, du point de vue de l'environnement et du développement durable, améliorer les performances économiques et environnementales des territoires, « ici » et « là-bas » ?

3/ Quelles contraintes appropriées, mais aussi quels avantages environnementaux sont-ils favorables à avancer dans le cadre de la coopération décentralisée ? Comment éviter des concurrences non souhaitées, voire même des délocalisations, à la faveur de facilités éventuellement accordées à des entreprises ? En termes de développement durable, comment cette dimension économique génère-t-elle une valeur ajoutée au propre développement des collectivités territoriales et à celui de leurs partenaires ? Comment alors à construire des formes nouvelles de négociations, voire des « cahiers de charges » environnementales, écologiques et sociales, favorisant le développement durable, quelles sont les écueils à éviter, les pistes et les formes de collaborations bénéfiques ?

4/ Quelles sont ces actions extérieures des collectivités territoriales du point de vue du développement durable ? Quelle est la valeur ajoutée de ces actions : investissement initial, retour sur investissement ? Quelles sont les modalités de coordination établies avec les services de l'Etat ? La collectivité locale, siège légitime de la gouvernance territoriale, n'est-elle pas un lieu optimal pour indiquer les orientations et les synergies envisageables dans l'action extérieure des institutions, associations ou autres opérateurs potentiels qu'elle accompagne ? Quelles sont les recommandations qui pourraient être éventuellement formulées en direction des principaux acteurs publics et privés ?

Déroulement du séminaire

Présentation de la problématique exposée ci-dessus (conjointement par le président de CUF et par le Président du Conseil national des économies régionales - CNER). Présentation rapide de la coopération décentralisée, ses champs géographiques, Afrique, pays émergents, Méditerranée, Europe occidentale, de ses outils et de ses objectifs (par le Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales).

Michel DELEBARRE, Président de Cités Unies France (CUF)

Pascal ALLIZARD, Président du Conseil Nationale des Economies Régionales (CNER)

Jean Michel DESPAX, Délégué pour l'action extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT)

<p style="text-align: center;">Le 01 mars 2012 (matin 9h à 12h30) <i>Présentation de la problématique du séminaire</i> (9h à 9h30 : 30 minutes/10 minutes par intervenant)</p>
<p style="text-align: center;"><i>Michel DELEBARRE, Président du CUF</i> <i>Pascal ALLIZARD, Président du CNER</i> <i>Jean Michel DESPAX, DAECT</i></p>
<p style="text-align: center;">I. Actions significatives des CT et agence locales de développement (9h30-12h30 ; 3h /10 minutes par intervenant)</p>
<p>Philippe LARUE OCDE (EX TECHNOPOLIS) L'action de la délégation pour l'action extérieure des CT : évaluation (exemple de la Chine : dynamisme, faiblesse des moyens, tropisme économique des CT). 9h30 9h40</p>
<p>a / Pêche : Conseil Régional de Bretagne : 9h40 9h50 pêche, coopération avec la région Analanjirifo à Madagascar</p>
<p>b / Coopération économique entre la Bretagne et l'UEMOA 9h50 10h00 présentation conjointe du Conseil régional de Bretagne et du Conseil général de la Vienne</p>
<p>c / MDeAL : ARDE Auvergne / Chine 10h00 10h10</p>
<p>d / Plate forme européenne d'importations sino françaises : aménagement urbain et développement durable à Aubervilliers. 10h10 10h20</p>
<p>e / Partenariat entre le centre d'expertise pour le développement des éco-entreprises 10h20 10h30</p>
<p>f / ECOPAL : « L'économie circulaire » dans le Nord-Pas-de-Calais 10h30 10h40</p>
<p>DEBAT 10h40 11h00</p>
<p>g / Développement rural et agricole, Val de l'Eyre 11h 11h10</p>
<p>h / Développement des filières du déchet en zone rurale (Mali/Esbonne/Québec) 11h10 11h20</p>
<p>i / Echange de savoir faire dans le domaine de l'industrie hôtelière 11h20 11h30 (CRCA, école hôtelière de Bazeilles)</p>
<p>j/ Coopération décentralisée entre le Comité d'expansion économique du Val d'Oise (CEEVO)et la Communauté urbaine de Douala (Cameron) : échanges institutionnels visant à la structuration des relations inter entreprises, notamment dans des secteurs de développement durable 11h30 11h40</p>
<p>DEBAT 11h40 12h30</p>
<p style="text-align: center;">II. Dynamique des actions de coopération en réseau, objectifs et limites (14H30 17H30 ; 10 minutes par intervenant)</p>
<p>a / Objectifs de solidarité et d'aide au développement : 14h30 – 14h40</p>
<p>b / Objectifs économiques 14h40 14h50</p>
<p>c / Accompagnement économique des entreprises 14h50 15h00</p>
<p>d / Montages financiers pour le soutien des actions extérieures des CT 15h00 15h10</p>

e/ Mode de coordination d'un reseau regional d'action exterieure 15h10 15h20
DEBAT 30 minutes
f/ China Europa : l'action exterieure de l'agence de developpement du Havre 15h50 16h00
g / Appui des services du Ministère du commerce exterieur à l'action des CT 16h00 16h10 L'accord Franco Chinois sur les éco quartiers
h / Dynamique économique de l'action touristique exterieure des CT 16h10 16h20
DEBAT 10 minutes
III. Valeur ajoutée de l'action exterieure des CT
a/ évaluation (ex de la Chine) de l'action de la délégation 16h20 16h30
b / L'action exterieure des CT en tant que porteuse des expertises territoriales 16h30 16h40
c) L'action exterieure des CT en tant que lieu problématique d'intégration des politiques publiques et du soutien des initiatives des entreprises privées 16h40 16h50
d) L'action des Comités d'expansion économiques pour l'action exterieure des CT : l'exigence de coordination des acteurs public et privés de l'expansion économique 16h50 17h00
DEBAT 17h00 18h00
Le 02 mars matin IV. Champ des recommandations
a / Retour d'expérience d'entreprises françaises ou étrangères à propos de l'accompagnement (points forts/points faibles, recommandations). Pole de compétitivité de Champagne Ardenne 09h00 09h10
b / Retour d'expérience de « Bureaux de Représentations » exterieures des collectivités territoriales (par exemple Entreprises Rhône-Alpes international (ERAI) 09h10 9h20
c / Développent et mise à disposition de l'expertise : l'expertise des collectivités territoriales et de leurs agences de developpement en fait des actrices prioritaires de l'expertise (expertise géographique, indicateurs d'opportunité thématique, mode de sélection des projets, validation du portage opérationnel) pour la dimension économique du developpement durable dans l'action exterieure. 9h20 9h30
d / mise à disposition et améliorations des « outils » de la DAECT (Atlas, outils, procédures d'appels à projets, etc. 09h30 09h40
e / La CNCD = un séminaire permanent, en tant que plate forme de l'action exterieure des collectivités territoriales : champ de la mise en relation, renforcement de la lisibilité et de la mutualisation, champ de la stratégie locale et nationale en termes de developpement durable. Modalités d'un fonctionnement amélioré ? Amélioration du fonctionnement. 09h40 09h50
DEBAT 09h50 11h00
Le 02 mars (11h00 - 13h30) V. Table ronde terminale
1 rapporteur
CUF
AFD
CNER
ARF
ADEF / AMGVF/MINEFI

I. ACTIONS SIGNIFICATIVES DES COLLECTIVITES ET AGENCES LOCALES DE DEVELOPPEMENT.

Intervenants : collectivités chefs de file des opérations (élus ou responsables administratifs) concernés par ces exemples, en soulignant les objectifs recherchés, les résultats attendus, les résultats effectifs Exemples ci-dessous (en cours de finalisation : comité de pilotage fin janvier)

a / Pêche, CR de Bretagne et Madagascar, région de Analanjirofo

Des expérimentations techniques portant sur les facteurs de production ont démontré qu'il était opportun et pertinent de :

- Promouvoir la construction locale de pirogues améliorées, permettant d'augmenter le rayon d'action des flottilles et de mieux répartir, ainsi, l'effort de pêche. Ceci en améliorant la sécurité et le travail en mer (région Anosy).

- Développer les techniques de production aquacole, afin de tirer le meilleur parti des potentialités productives des lagunes et rivages de chaque région. Ceci en améliorant les conditions de travail des exploitants et en mettant en marché des coquillages plus conformes aux standards de la consommation (conchyliculture en région Anosy) ou en améliorant les revenus des éleveurs (pisciculture en région Analanjirofo).

Intervenant : Hélène COZ conseillère régionale de Bretagne

b / Coopération économique entre la Bretagne et l'UEMOA (Benin, BF, CI, Niger, Sénégal, Togo, Mali) : *Le projet présenté par le conseil régional de Bretagne en 2011 s'inscrit dans le cadre de la coopération économique avec les pays et collectivités de l'UEMOA, visant à contribuer à la consolidation d'une classe entrepreneuriale dans ces territoires et dont le programme de co-développement « talents du Monde » est un des piliers. Ce programme s'adresse à des jeunes chefs entrepreneurs ouest-africains qui, ayant démarré une activité, ont besoin de renforcer leurs compétences managériales, leur capacité d'innovation ou de développer des réseaux.*

Intervenants pressenti : Conseil Régional de Bretagne Alain YVERGNIAUX (pressenti) : Conseiller spécial du président de la Région Bretagne, chargé des relations internationales et pour le Conseil général de la Vienne Monsieur Michel MARTIN

c / MDeAL – Maison du Développement économique Auvergne Liaoning (Chine)

Afin de faciliter la coopération entre les acteurs économiques locaux les activités du projet MdeAL se découpent en 3 « actions » principales :

- Recherche fondamentale sur l'Economie du Liaoning,

- Appui aux échanges économiques par l'accompagnement individuel des entreprises,

- Création du Bureau du Développement économique de l'Auvergne au Liaoning (Veille économique et représentation de l'Auvergne au Liaoning/recrutement d'un V.I.E.)

- Articulation avec le Groupe Liaoning, qui associe L'Auvergne, Le Havre, Clermont-Ferrand, Vichy-Agglomération, et parfois Lille-Métropole (relations entre acteurs économiques) en coopération décentralisée avec autant de CT Chinois du Liaoning.

Intervenant : ARDE AUVERGNE : Mme Cécile CUBIZOLE, chargée de mission

d / Plate forme européenne d'importations sino françaises: aménagement urbain et développement durable à Aubervilliers.

Aubervilliers confirme sa place de première plateforme européenne du marché d'import-export avec la Chine. La commune d'Aubervilliers et la communauté d'agglomération confortent ainsi leur réseau de coopérations avec la Chine. L'aménagement des anciens entrepôts permet de dynamiser le marché local de l'emploi et de renforcer l'attractivité du territoire. Comment l'extension de ces échanges économiques extérieurs ont-ils été favorables à un aménagement environnemental optimal de cette friche industrielles correspondant de longue date l'ancienne zone des Magasins généraux de Paris

*Intervenant : Ville d'Aubervilliers, Jacques SALVATOR, Maire
Carlos Semedo, Directeur des relations internationales*

e / Partenariat entre le Centre d'expertise pour le développement des éco entreprises (cd2E) (Loos-en-Gohelle) et le pôle d'excellence métallurgique et minier du Minas Gérais (Brésil).

Le villes de Vittoria et de Dunkerque sont des villes portuaires et industrielles de même taille qui partagent en coopération décentralisée des problématiques communes et la volonté de promouvoir une logique de développement durable.

Le 23 avril 2009, le Région Nord-Pas-de-Calais et l'Etat brésilien du Minas Gérais ont signé un accord de coopération décentralisée autour des dynamiques d'aménagement et de reconversion des territoires, incluant de manière transversale des questions de développement économique, d'innovation et d'attractivité des territoires, et d'accompagner et favoriser l'émergence d'éco entreprises sur les deux territoires. Cette démarche (qui met notamment en pratique la charte de la coopération décentralisée

pour le développement durable de CUF) s'appuie sur le principe de l'amélioration continue dans tous les domaines du développement (activités portuaires, aménagement urbain, environnement, culture).

Intervenant : Mme Geneviève SEVRIN (pressentie), Région Nord Pas-de-Calais Directrice des partenariats internationaux et régionaux

f / **ECOPAL** : « l'économie circulaire » dans le Nord-Pas-de-Calais

Une deux ou trois seules zones « d'économie circulaire » (objectif 0 déchets sur un territoire déterminé) se trouve dans le rayonnement des villes Dunkerque et de Grande-Synthe, sur la base d'une démarche de mutualisation des industriels et des CT, lavant 1995 (loi du 2 février) pour le ramassage des déchets. Il s'agit de façon générale de caractériser les flux, d'en faire la collecte, de déterminer les matières premières éventuelles qu'ils véhiculent, d'en extraire éventuellement ces dernières - alors redevenues ressources « naturelles - pour leur réutilisation dans les cycles de vie. La démarche d'ECOPAL (association regroupant grandes entreprises, PME, soutenue par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et par l'ADEME, aboutit aujourd'hui à des retours sur investissements non négligeables pour les opérateurs et se trouve à l'avant garde de l'innovation (seule la Chine travaille aujourd'hui à grande échelle dans cette direction). Elle se développe en outre en transfrontalier (UK et Belgique).

Intervenant ECOPLAL : Mme Peggy RICART : Directrice d'ECOPAL

g / Développement rural et agricole, Val de l'Eyre – Thaïlande

Le projet de coopération repose sur une approche territoriale croisée de développement durable, menée à travers la mise en œuvre d'ateliers mixtes franco-thaïlandais pluridisciplinaires (composés d'étudiants, d'enseignants, de professionnels publics et privés du territoire et d'élus) travaillant sur les quatre thématiques transversales que sont la valorisation de la qualité du patrimoine naturel, l'intégration paysagère, le développement des filières touristiques responsables et la gouvernance territoriale.

Intervenant(s) pressenti(s) : Président communauté de communes du Val de l'Eyre, Philippe LACOSTE (sous réserve).

h / Développement d'une coopération ente l'Essonne et le Mali (sur l'accès à l'eau)

- Développement des filières du déchet en zone rurale /pays Mandé, Mali. Coopération triangulaire Essonne/Québec/Mali

Il s'agit de générer des emplois pérennes et des filières économiques autonomes, pour permettre aux jeunes de « rester au Pays » et au mandé de devenir un territoire touristique « Zéro déchets ». L'objectif étant de valoriser les « déchets » pour en faire des « ressources », dans un souci à la fois environnemental, social, de salubrité et santé publiques mais aussi de contribuer au développement d'autres filières économiques : tourisme, agriculture

Intervenant(s) pressenti(s) : Conseil General de l'Essonne Président M. Jérôme GUEDJ (sous réserve)

i / CRCA / école hôtelière de Bazeilles 08 et Slovaquie (lycée de Nitra)

Le lycée polyvalent Bazeilles a été invité depuis 2008 à participer au Gastro Festival, organisé par le lycée hôtelier de Nitra, où se trouve le poste de lecteur cofinancé par les deux Régions. Cette compétition réunit des établissements scolaires de Slovaquie, de République tchèque, de Pologne, de Hongrie et permet d'accentuer le partenariat entre le lycée Bazeilles et le lycée de Nitra en vue d'intensifier les échanges de jeunes (notamment dans le cadre de Léonardo) et d'identifier des terrains de stage professionnel autour des deux lycées.

Le lycée Bazeilles a gagné la compétition du meilleur service et de la meilleure qualité gastronomique en 2011.

Intervenant(s) pressenti(s) : Président du Conseil Régional Champagne Ardenne, Jean-Paul BACHY (ou son représentant). (sous réserve)

J / Coopération décentralisée entre le Comité d'expansion économique du Val d'Oise (CEEVO) et la Communauté urbaine de Douala (Cameron) : accord visant la mise en place de l'Agence de développement de Douala, et à la structuration des relations inter entreprises et des échanges, notamment dans les secteurs de développement durable

Intervenant pressenti : Jean François BONIN Directeur du CEEVO (sous réserve)

II. DYNAMIQUE DES ACTIONS DE COOPERATION EN RESEAU, OBJECTIFS ET LIMITES

Mobilisation des collectivités territoriales et des experts : les collectivités territoriales appuient leur activité sur l'action de leurs propres services et de réseaux plus ou moins associés, dont les *compétences institutionnelles ou techniques sont appelées à intervenir au sein des contextes concernés de développement industriel et commercial, notamment en termes de gouvernance et de planification territoriale durable et de normalisation, etc.*, dans une optique stratégique d'intégration des compétences : urbanisme schémas directeurs, transports, agriculture, tourisme durable, urbanisme, santé, culture...

Intervenants: associations nationales ou régionales de soutien à la coopération décentralisée (CUF, ARF, AMG VF, IRCOD, le FOGAR (?), Fédération des parcs naturels régionaux, etc.)

- a / Objectifs de solidarité et d'aide au développement :
Michel DELEBARRE (ou son représentant), Président du CUF. (sous réserve)
- b / Objectifs économiques
Jean Paul BACHY (ou son représentant), Président d'Association des Régions de France. (sous réserve)
- c / Accompagnement économique des entreprises
Pierre Jean BAILLOT, Entreprise Rhône-Alpes International (ERAI),
Directeur général adjoint (pressenti)
- d / Montages financiers pour le soutien des actions extérieures des CT
M HIDOUCI, expert en économie du développement au FMDV, ancien Ministre d'économie et des finances en Algérie (pressenti)
- e/ Mode de coordination d'un réseau régional d'action extérieure
André REICHARDT, Sénateur du Bas Rhin (pressenti)
- f / China Europa : l'action extérieure de l'agence de développement du Havre
Gérard MERCHER, Directeur général Le Havre Développement.
- g / Appui des services du Ministère du commerce extérieur à l'action des CT
l'accord Franco Chinois sur les éco quartiers.
MINEFI UBI France (pressenti)
- h / Dynamique économique de l'action touristique extérieure des CT
Jean Claude MAIRAL, Président de la commission de la coopération internationale et européenne de Vichy Auvergne.

III. VALEUR AJOUTEE DE L'ACTION EXTERIEURE DES CT

- a / L'action de la délégation pour l'action extérieure des CT : évaluation
L'exemple de la Chine : dynamisme, faiblesse des moyens,
tropicisme économique des CT
DAECT – A partir de l'évaluation réalisée par le cabinet Technopolis
Mr Philippe LARUE, OCDE (ex Technopolis)
- b / L'action extérieure des CT en tant que porteuse des expertises territoriales
Philippe CHEDANNE, chef du service des relations extérieures AFD (pressenti)
- c) L'action extérieure des CT en tant que lieu problématique d'intégration des politiques publiques et du soutien des initiatives des entreprises privées
Conseil Général de Seine saint Denis (pressenti)
- d) L'action des Comités d'expansion économiques pour l'action extérieure des CT : l'exigence de coordination des acteurs public et privés de l'expansion économique.
Joël GAYSSOT, Directeur Général de l'agence de Développement du Val de Marne (pressenti)

IV. CHAMP DES RECOMMANDATIONS

a / Retour d'expérience d'entreprises françaises ou étrangères à propos de l'accompagnement (points forts/points faibles, recommandations)

Région Champagne Ardenne, Nina QUELENIS, responsable Intelligence Economique au pôle de compétitivité (pressentie)

b / Retour d'expérience de « Bureaux de Représentations » extérieures des collectivités territoriales (par exemple Entreprises Rhône-Alpes-international (ERAI))

Pierre Jean BAILLOT, Entreprise Rhône-Alpes International (ERAI),
Directeur général adjoint

c / Développent et mise à disposition de l'expertise : l'expertise des collectivités territoriales et de leurs agences de développement en fait des actrices prioritaires de l'expertise (expertise géographique, indicateurs d'opportunité thématique, mode de sélection des projets, validation du portage opérationnel) pour la dimension économique du développement durable dans l'action extérieure.

Caroline MERCIER, agence de développement de l'Essonne, Directrice des relations internationales (pressentie)

d / mise à disposition et améliorations des « outils » de la DAECT (Atlas, outils, procédures d'appels à projets, etc....)

Maurille BEROU, Chargée de mission Asie et Communication DAECT

e / La CNCD = un séminaire permanent, en tant que plate forme de l'action extérieure des collectivités territoriales : champ de la mise en relation, renforcement de la lisibilité et de la mutualisation, champ de la stratégie locale et nationale en termes de développement durable. Modalités d'un fonctionnement amélioré ? Amélioration du fonctionnement

Jean Michel DESPAX, Délégué AECT

V. TABLE RONDE TERMINALE

Valeur ajoutée sociale, économique et politique de l'action extérieure des CT ?

Pour la collectivité ?

Pour les services de l'Etat ?

En fonction des territoires ou des branches économiques concernées ?

Quel effet de levier attendre de l'expertise et de l'investissement des CT ?

Intervenants :

Rapporteur,

Antoine BAILLOEUL
Directeur des Actions Educatives
Département Education - Pôle ASE
Ville de Lille

CNER,

François SCELLIER, Président du comité d'expansion du val d'Oise

CUF,

Représentant

CNER,

Pascal ALIZARD

Conseil GI du Val d'Oise Arnaud BAZIN Président (Pressenti)

AMGVF,

Michel DESTOT (sous réserve)

MINEFI,

Direction du trésor – UBI France

AFD

Dov ZERAH, Président de L'AFD (sous réserve)

DAECT

Jean Michel DESPAX

ARF,

Jean Paul BACHY (sous réserve)